

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER
123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

Lénine est mort

Une dépêche de Moscou nous apprend que Lénine est mort, hier, à sept heures du matin, à la suite d'une paralysie des centres respiratoires.

Ici, nous n'avons pas à regretter la fin du dictateur de Russie. A chaque fois qu'un des tyrans dont l'autorité pèse sur la vie des hommes voit ses jours, accidentellement ou naturellement, fauchés par la Mort, — nous ne pouvons que constater : « Un de moins. »

Cependant il ne s'agit pas là d'un gouvernement ordinaire. Ce n'est plus au nom du droit divin, ni au nom des droits constitutionnels, qu'il imposait les lois d'un Etat — mais au nom du Proletariat. Aussi devons-nous quelques attention à la vie de ce disparu.

Vladimir Ilitch Lénine-Oulianov était né en 1870, le 10 avril, à Simbirsk.

Le père de Lénine, paysan d'origine, travaillait dans la région du Volga en qualité de directeur des écoles populaires; il était très aimé du personnel enseignant des villes et des campagnes de son district.

La mère de Lénine mourut en 1913. Alexandre III avait fait exécuter son fils ainé, Alexandre Oulianov. Elle avait, dès ce moment, voué toute sa tendresse à Vladimir Ilitch.

Emigré, exilé, persécuté par le gouvernement tsariste, Lénine ne s'arrachait aux études que pour se rendre en Suède où il allait voir sa mère.

Au sortir du gymnase il entra à la Faculté de Droit de l'Université de Kazan. Les Universités des capitales lui étaient fermées, comme au frère d'un terroriste exécuté. Au bout d'un mois il était exclu de l'Université pour sa participation au mouvement révolutionnaire dans les écoles. Cependant il put terminer plus tard ses études, et exerce pendant quelques jours la profession d'avocat.

A dire même de Zinoviev, dans sa brochure sur Lénine, Vladimir Ilitch conservait encore des attaches avec les anciens révolutionnaires populistes (*narodniki*) dont son frère fut un des membres les plus actifs. Lénine conservait une grande admiration pour des militants, tels que Zéïabov et Sophie Pétrovskaya qui s'armaient de la bombe à ce qu'on appelait « l'économisme ». Elle batailla contre toute espèce d'opportunisme.

Quand Lénine eut dit ces vérités aux politiciens du socialisme, il fut immédiatement accusé de tous les crimes. Tel jadis Bakounine, tels les anarchistes d'aujourd'hui, il fut traité de misanthrope, de fou, d'utopiste, d'agent provocateur.

La femme de Lénine le soutint de sa pensée et de son action : Nadieja Constantinovna Kropotkina-Oulianova était secrétaire de l'*Iskra* et secrétaire du Comité d'organisation.

Son opposition à Plékhanov et aux mencheviks lui fit abandonner l'*Iskra* pour fonder le journal bolcheviste *Vpered* (*En avant!*)

Au premier Congrès des bolcheviks, en 1905, Lénine déclara que « pendant la prochaine révolution, il ne faudrait pas s'arrêter dans les chemins de la république bourgeoise. » Et il dénonça « la pourriture du parlementarisme européen. »

Pour répondre à ses arguments,

Axeirod et les officiels du socialisme

faisaient courir le bruit que Lénine était

un second Netchaïev, un arriviste, un

« traître à la classe ouvrière ». Cependant cela n'empêcha pas Lénine d'avoir dans la révolution de 1905 un rôle capital. Il y vécut illégalement, suivant de très près le mouvement.

Après l'écrasement de la révolution de 1905, Lénine connut, en exil, des heures de misère et d'obscurité, à Paris surtout où bien souvent, il connaît les stupidités privations de la faim. Mais il ne cessait de travailler inlassablement. A ceux qui lui parlaient d'action légale, il répondait : « A quoi le sera le budget, l'amendement, le projet des cadets ? Tu es un ouvrier, et la Douma n'est pas faite pour toi. Va tout simplement dire à toute la Russie quelque chose sur la vie ouvrière. Dépeins les horreurs du bagne capitaliste, appelle les travailleurs à la révolution, jette à la face de cette noire Douma l'épithète de « misérables » et « exploitants ». Dépose un projet de loi en vertu duquel dans trois ans, bourgeois cent-noirs, nous vous pendrons aux réverbères. Et ce sera notre vrai projet de loi. »

En 1912 il va à Cracovie, et y publie la *Pravda*.

Quand la guerre survint, Lénine ne croyait plus aux socialistes d'Europe. Aussi ne s'étonna-t-il pas autre mesure de leur trahison. Et il fut un des rares qui luttaient pour dénoncer le patriote des trahisseurs de la classe ouvrière. Il se réfugia en Suisse. Le parti social-démocrate officiel de ce pays voyait d'un mauvais œil ce travail de Lénine. Greulich et d'autres déclaraient que Lénine corrompait le mouvement ouvrier par son anarchisme russe. Et vraiment Lénine le « corrompait » dans la mesure de ses forces. Le gouvernement bourgeois était alors prêt à expulser Lénine de Suisse comme indésirable.

À Zurich, Lénine vivait dans le quartier le plus pauvre, dans le logement

considérant comme un partisan sincère du mouvement ouvrier, vous avez, dans vos nouveautés, beaucoup de bouteilles bourgeois, et je les reconnais bien.

« Vous êtes un idéologue bourgeois, vous ne tarderez pas à passer dans le camp de la bourgeoisie et à rompre avec la classe ouvrière. Vous êtes coupable, parce que vous considérez la classe ouvrière non comme un but, mais comme un moyen. Elle est importante pour vous en tant que force contre le tsar. Et vous voulez en tirer parti sans rien lui donner. Souffrez qu'on ne vous le permette pas. Jusqu'à présent, nous avons lutté contre le tsar et contre la bourgeoisie; maintenant, nous créons un nouveau front. Nous combattrons aussi le marxisme légal. Nous voulons le marxisme authentique, — révolutionnaire. Et le vôtre, châtré, légal, nous n'en voulons pas. »

Ainsi s'exprimait Lénine en 1890. Ainsi nous exprimons-nous, à notre tour, à l'égard des bolcheviks eux-mêmes. Justes et fortes paroles que le Parti Communiste ferait bien de s'appliquer, aujourd'hui.

Le 1^{er} mai 1917... Le prolétariat russe se révolte contre la guerre et contre la famine. Une idée essentiellement libertaire le guide : L'usine aux ouvriers. La terre aux paysans. Les Soviets libres. Enfin voici les individus producteurs se souignant les chaînes de toute autorité, et organisant leur vie économique. Voici le fédéralisme ouvrier qui prend naissance en Russie.

Mais les politiciens gouttent le profit de leur proie. Les cadets d'abord, les mencheviks ensuite, prennent le pouvoir. Le peuple, lui, continue sa révolution. Il s'émancipe de toute tutelle. Il veut abattre toute autorité qui se superpose à sa force neuve.

Mars 1917. Lénine rentre en Russie. Avec les anarchistes, il entraîne les bolcheviks à abattre le gouvernement de Kerensky.

Mais pourquoi faire ? Est-ce pour laisser aux travailleurs des champs et des usines la liberté de consommer et de produire ? Est-ce pour laisser s'épanouir et fleurir la libre pensée et la libre activité des hommes ?

Hélas ! non. C'est pour instaurer la dictature sur le prolétariat. Lénine va gouverner. Et comme les anarchistes entendent continuer la Révolution, comme ils soutiennent le prolétariat dans son effort de libération intégrale, comme ils guident ses premiers pas sur les chemins de l'autonomie, comme ils parlent au nom de l'individu — on les fusille, on les emprisonne, on les expulse.

Lénine est un tyran. Lénine se grise de son pouvoir autoritaire. Il est pris d'un vertige moral qui le ruine. Il sombre dans la paralysie générale. Il meurt.

Lénine est mort ! A bas son successeur !

d'un cordonnier, presque sous les toits. Il semblait poursuivre chaque proléttaire pour le joindre et lui faire comprendre que la guerre actuelle est une boucherie impérialiste, et que l'honneur du prolétariat exige que l'on lutte contre cette guerre non pour son ventre, mais à mort, qu'on ne pourra pas déposer les armes tant que la classe ouvrière debout n'aura pas anéanti les bandits de l'impérialisme.

Si nous sommes parfois amenés à marquer quelques préférences pour certaines catégories de prisonniers, il ne faudra pas, camarades, en déduire que, nous aussi, nous laissons tomber les pauvres vaincus inconnus qui ont tenté de faire ce que les puissants vaillants font impunément en grand.

Au risque de nuire à l'enquête que nous allons commencer dans le monde du journalisme, de la littérature et du barreau, et de nous priver de quelques réponses, nous déclarons que nous nous intéressons même au « gibier » de Maison Centrale en raison

de nos principes qui veulent que nous nous interposions toujours entre l'Autorité qui frappe et l'individualité qui subit la rigueur de ses lois.

Ca ne peut pas dire que tous les gestes des hors la loi aient notre approbation. Bien loin de là. Mais nous prétendons qu'une société n'a pas le droit de se montrer difficile, ni celui de sévir, qui est établi sur un tas de monstrueuses laideurs et qui a le crime à sa base.

Une société doit prévenir et non réprimer — de vagues moralistes l'ont souvent proclamé. Mais seule une société, sans loi peut donner toute garantie à l'individu et à la communauté. Et seule l'anarchie procurant à l'humain les possibilités de se développer sans contrainte lui enlèvera justement toute velléité de nuire à autrui.

En attendant nous demeurerons — et malgré tout — avec ceux que l'on juge confre les juges.

Avez-vous tort ? Nous ne pensons pas qu'il se trouve un lecteur du *Libertaire* pour nous l'écrire.

Lorsque, pour la première fois, nous avons fixé à cent mille le nombre des prisonniers, certains haussèrent les épaules.

Il est bien difficile, certes, de tomber mathématiquement juste en cette matière, trop de points de repère nous manquent. Tout de même, nous n'avancions pas ces chiffres à la légère, et aujourd'hui encore nous maintenons que les prisons de la République n'abritent pas loin de cent mille hommes, femmes et enfants.

Pour donner une idée du nombre d'emprisonnés, nous allons, autant que faire se peut, publier une énumération des geôles françaises.

Chaque sous-préfecture et préfecture possède son tribunal correctionnel et sa Maison d'Arrêt — la Préfecture est affligée elle, en supplément, d'une Cour d'Assises.

Il fleut donc sur cette belle terre de liberté à peu près trois cents de ces Maisons d'Arrêt.

Quelques-unes ne contiennent — en moyenne — guère plus d'une vingtaine de détenus ; mais beaucoup, beaucoup trop, atteignent la centaine ; certaines, le mille et même le dépassent (exemple : « La Santé » et « Fresnes »).

L'administration pénitentiaire tient enfermés dans ces maisons-là, des détenus dont la peine ne dépasse pas une année.

Quant aux autres, quant à ceux qui se voient infliger plus d'un an d'emprisonnement, on les fournit dans les Maisons de Force ou Maisons centrales qui sont au nombre de onze : huit pour hommes, trois pour femmes. La population de chacune d'elles varie de mille à quinze cents.

Dans le temps, le gouvernement de France expédiait en Nouvelle-Calédonie et à Cayenne ses condamnés aux travaux forcés. Il ne les envoie plus maintenant qu'à Cayenne. Ils sont là-bas une dizaine de mille. Nous vous expliquerons un de ces jours l'existence qu'ils y mènent.

La société capitaliste est, nul ne la contestera, l'antichambre du bûcher. Mais ceci peut paraître une image. Ce qui n'en paraît pas une, hélas ! ce sont les dépôts de forçats d'Angoulême et de l'île de Ré. Là, les destinés à l'« Ille du Diable » ou à l'« Ille du Salut » (c'est pareil) attendent dans les transes d'être embarqués à fond de cale, dans des cages, les fers aux pieds et aux mains. On en compte environ deux mille.

Voilà pour les prisons civiles.

Passons à l'énumération des prisons militaires.

Tout porte à dans le cœur un Chéron qui sommeille

IL CHERRE TOUJOURS



Tout porte à dans le cœur un Chéron qui sommeille

ABONNEMENTS

JUSQU'À FRANC	POUR L'EXTRÉM
Un an..... 64 fr.	Un an..... 96 fr.
Six mois.... 32 fr.	Six mois.... 48 fr.
Trois mois 16 fr.	Trois mois 24 fr.
Chèque postal Ferande 586-66	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Voici les preuves qu'ils sont cent mille dans les prisons

Une par corps d'armée. Une vingtaine en France donc, ainsi que plusieurs pénitenciers militaires.

Les prisons du corps d'armée ne retiennent que les condamnés à la prison simple dont la peine n'est relativement pas très élevée. Ceux dont la peine est plus forte sont dirigés sur les pénitenciers, dans le corps du pays.

Mais la plupart des condamnés militaires traversent la Méditerranée et vont sur le sol africain sous sang et eau et y laisser aussi leur peau.

Vous dire le nombre des malheureux qui sous le feu et le revolver des chouchous, défoncent les vignes des grasses crapules algériennes, nous est impossible. Il nous aurait fallu convoquer, à nos bureaux, celles des victimes qui se sont échappées de ces enfers et essayé avec elles de dresser une liste des camps innombrables de travaux publics qui pullulent en Afrique du Nord.

Tenez pour certain, vous qui êtes libres, qu'ils sont bien vingt mille de l'autre côté de la Méditerranée qui vous devront la liberté.

Et maintenant récapitulez, et dites-nous si vous n'avez pas de quoi boucher le bec aux oiseaux de mauvais augure qui précédent, devant vous, que nous forgons la liste des emprisonnés pour mieux accabler le régime dont ils sont les profiteurs, ou en tout cas, les soutiens.

Et que ce nombre effroyable de prisonniers vous fasse bien sentir votre devoir — votre grand et pressant devoir — qu'il vous galvanise et vous jette épouvantablement contre les prisons pour en arracher les portes et les barreaux.

La grève du rail

Malgré tous les efforts réunis des politiciens et des traitres (Thomas et Cie), le mouvement des cheminots anglais s'étend.

La presque totalité du trafic est arrêtée et l'industrie se trouve dans une situation critique. Au besoin, les autres travailleurs prendront position dans la lutte et soutiendront leurs camarades dans leurs revendications. Déjà une bonne partie des ouvriers des transports et une bonne partie des mineurs se sont situés.

Le traitre Thomas en sera pour ses lachetés inopérantes.

Les directeurs des Compagnies ont essayé de bluffer et de faire établir un service restreint sur les grandes lignes. Mais vaincus sont ces tentatives. M. Bromley, secrétaire de l'Union Amalgamée, fait savoir en effet que les résultats obtenus au cours de la première journée dépassaient de beaucoup ses espérances. D'autre part il ajoute avoir reçu de nombreuses offres d'aide financière et certaines invitations lui permettent de croire à la sympathie des Traditions et du mouvement travailleur en général.

Les cheminots anglais luttent avec courage. Ils triompheront.

(Voir en 3^e page, les détails sur la grève.)

LETTRE OUVERTE à Louis Marsolleau

Mon cher Camarade,
Je dis camarade — frère, ici, serait déplacé — car vous savez-il, Marsolleau, et je suis certain que votre mémoire ne vous a jamais trahi, pas plus d'ailleurs que vous n'avez trahi votre mémoire, vous savez-il du temps, mettons « lointain », ou l'anarchie, avec un grand A. Vous occupiez tout entier ?

Pourquoi, Marsolleau, envoyer vos faibles (l'Eclair en est-il cause) ? à notre camarade Germaine Berlon ? Pourquoi brûler ce que vous avez adoré (je ne dis pas Germaine, mais l'anarchie) ?

Que vous importe qu'elle ait porté de ses faibles bras le drapeau noir ? Pour

Après le crime

Au comité directeur du Parti Communiste

Les quelques imbeciles qui vous suivent encore, ont du certainement être satisfait en lisant votre manifeste.

Leur ignorance est tellement grande qu'il vous est permis de tout leur dire sans qu'ils se « rebiffent ». Mais pour nous qui vous connaissons bien c'est une chose différente.

Votre lâcheté est connue de tous.

Quoi ? Vous dites que les « chefs anarchistes » lancent contre vous des appels au meurtre, et que vous exercerez des représailles si l'un de vous a la « gueule cassée ». D'abord qu'est-ce que c'est que ça : des « chefs anarchistes » ! Je connais des chefs communistes (?), des types dans votre genre, largement rétribués par le gouvernement russe. Mais des « chefs anarchistes »... connais pas.

Ah ! je sais, pour vous, les « chefs » ce sont les militants en vue du mouvement anarchiste. Mais la différence est grande entre eux et vous.

Ils ne sont pas, eux, les salariés d'un gouvernement. Et quand ils ont des « représentations à exercer », en un mot à corriger des politiciens de votre espèce, ils sont capables de le faire eux-mêmes. Les « chefs anarchistes » ? Mais ce sont eux qui, à certain soin, ont fait cette « descente » à l'Humanité : De quel courage vous avez fait preuve encore ce soir-là. Non, non, vraiment il n'y a pas un homme parmi vous tous.

Vous ne possédez que le « courage collectif », celui qui consiste à faire le brave avec la peau des autres. Mais le « courage individuel », celui que tout révolutionnaire doit avoir, vous ne connaissez pas ça.

N'est-ce pas, Monatte, que tu ne crains pas le jour où deux anars allègeront le rende visite au quai Jemmapes pour ton article, « Deux têtes sous le même bonnet » parti dans la Vie Ouvrière ?

Vous n'êtes tous que des valets !

Votre manifeste dit encore autre chose. Vous voulez connaître, dites-vous, les moyens d'existence des militants, dans quelle usine ils travaillent, etc...

Allons-y !

Pourriez-vous me dire dans quel chantier travaille Cachin ?

Dans quel usine travaille le capitaine Treint ?

Dans quel bureau travaille le gardien de prison Châlon, secrétaire du groupe communiste de Mélun ?

Maintenant, si vous voulez contrôler les anarchistes, faites-les suivre par vos gardes rouges.

Mais, comme vous voyez partout des « agents provocateurs » et qu'il y en a de différentes catégories, je vous en signale un qui opère dans votre milieu et qui s'y connaît dans le « truc », c'est Marcel Cachin.

Agent provocateur en 1915, quand il allait en Italie, au nom du gouvernement français, provoquer à la guerre dans ce pays.

Agent provocateur encore en 1917, agissant pour le compte de Poincaré, quand il partit pour la Russie provoquer les Russes à continuer le massacre.

Maintenant que je vous ai donné ces quelques « tuyaux », je vous demande de faire un peu attention sur qui vous déversez vos ordres.

Depuis quelques jours dans l'Humanité vous le prenez un peu de haut avec nous.

Méfiez-vous bien ! ne dépassez pas la mesure, car votre « derrière » et vos gueules en supporteront les conséquences.

Vous avez fait fuir par vos larbins notre ami Poncet et le syndicaliste Clos.

C'est un double crime que vous n'empêtrez pas en « paradis ».

Messieurs les membres du Comité directeur, vous êtes prévenus du blanc-bec Tommasi au soudard Treint.

P. LE MEILLOUR.

POUR J.-S. BOUDOUX

Mon témoignage

Voici mon témoignage. J'ai connu l'ami Boudoux en 1908-1909, un peu avant que Monmousseau fasse le jaune. Nous avons milité ensemble dans la Saône-et-Loire et j'affirme qu'il a toujours été un bon camarade, un homme d'action aussi bien par la parole que dans les faits.

Lui, un agent provocateur ? Pas de sa lauds ! J'ai vécu dans son intimité pendant longtemps, nous étions quelques bons camarades et il y avait eu un « agent provocateur » dans le tas ; quel malheur c'est pour nous tous.

Je ne précise pas davantage. Si l'on désire d'autres renseignements, je suis prêt à les donner ailleurs que dans le Libertaire.

Boudoux, tu es pour moi un bon camarade.

P. LE MEILLOUR.

Une enquête s'impose

Conformément aux décisions de la conférence de la minorité, tenue le 18 janvier, le Comité central s'occupe de faire la lumière, toute la lumière, car les syndicalistes n'ont rien à craindre.

A cet effet, la lettre suivante a été adressée aux organisations indiquées ci-dessous :

Camarade,

Comme nous, vous savez que les événements douloureux qui ont marqué le meeting du 11 janvier, ont suscité dans l'ensemble de la classe ouvrière une émotion profonde.

A quelque opinion qu'on appartienne, on saurait que réprover de tels procédés et vous conviendrez qu'il importe de bannir de telles meurs de nos assemblées ouvrières.

Pour y parvenir, nous pensons que le meilleur moyen serait encore de déterminer les responsabilités encourues dans ces événements, non par les individus, mais par les collectivités.

Aussi, nous vous demandons de désigner un délégué de votre organisation pour ste-

Larbins de Capitalistes

ger au sein d'une commission d'enquête qui serait ainsi composée :

- 1 délégué de la C. G. T. U.
- 1 délégué de la C. G. T.
- 1 délégué de l'U. D. Unitaire.
- 1 délégué de l'U. D. Confédérée.
- 1 délégué d'une organisation autonome (Fédération des fonctionnaires).
- 1 délégué du S. U. B.
- 1 délégué du Comité de Défense Sociale.

Nous croyons qu'une commission ainsi composée, offre toutes les garanties d'impartialité désirables.

Bien entendu, les deux parties intéressées, P. C. et Minorité pourront demander à être entendues par les enquêteurs.

Nous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre décision dans un délai de 8 jours.

Sentiments syndicalistes.

Pour la Minorité.
Les Secrétaires généraux :
JOUTEAU, LARTIGUE.

L'Unité se fera

La lettre ci-dessous a été adressée à la C. G. T. et à la C. G. T. U. :

Camarade,

La minorité syndicaliste de la C. G. T. U. réunie en congrès, à la suite des événements douloureux de la rue Grange-aux-Belles, a estimé qu'il n'y avait qu'un moyen de rétablir dans la classe ouvrière une atmosphère de fraternité et d'embrayer l'éminente plus en plus sensible des forces prolétariennes : la reconstitution de l'Unité ouvrière.

Ainsi a-t-elle décidé de demander aux deux C. G. T. d'entrer immédiatement en relations pour la convocation dans un délai rapide d'un congrès d'unité auquel seraient conviés tous les syndicats : confédérés, unitaires ou neutres et pour lequel évidemment toutes garanties de régularité seraient prises.

Tenant compte de la volonté évidente d'un unité qui règne au sein des masses laborieuses, la minorité est persuadée qu'un tel congrès serait accueilli avec enthousiasme l'ensemble des organisations.

Nous croyons d'ailleurs utile de vous informer, qu'en cas de refus de votre part, la minorité, uniquement soucieuse du but à atteindre et s'élevant au-dessus de toutes les questions de boutiques, se réserve le droit de se livrer à une consultation directe de toutes les organisations syndicales et de convoquer si, comme elle l'émiette, les organisations multiplient leur désir d'unité, le Congrès que vous auriez refusé.

Sentiments syndicalistes

Pour la Minorité.
Les Secrétaires généraux :
JOUTEAU, LARTIGUE.

Contre l'assassinat politique

En protestant contre l'ingérence de la politique dans les syndicats et en réclamant l'unité, de nombreuses organisations ont fait connaître leurs sentiments de sympathie pour les victimes.

Citons l'Union confédérée du Nord, le Syndicat général du gaz de Paris, les sciure de pierre tendre, etc... Voici une partie de l'ordre du jour voté par les sciure :

« ...Tout en restant à la C. G. T. U., blâme le bureau de celle-ci de n'avoir pas insisté auprès du bureau de l'U. D. S. pour le résultat de la salle du P. C. le 11 janvier. »

Blâme également le bureau de l'Union d'avoir livré la salle Lepetit-Vergeat au P. C., et demande au dit bureau de se démettre de ses fonctions à seule fin d'apaiser les haines et les rancunes, et permettre ainsi une collaboration nouvelle.

Fait bien le dernier alinéa de la motion de la minorité votée le 18 janvier concernant les démarches à tenir auprès des deux C. G. T. pour réaliser l'unité intégrale.

Le secrétaire, **Emile LECHAFT.**

En dernier lieu, nous recevons des protestations des agriculteurs de Beaucaire, des fondeurs-mouleurs du Havre, des charbonniers-couvreurs, de la Jeunesse syndicale du Havre.

Solidarité internationale

Après les sentiments exprimés par la Siérie syndicaliste, la Norvège ouvrière manifeste les siens. Voici la dépêche :

Christiania (via Radio-France). — Fédération syndicaliste norvégienne, adhérente à A. I. T. Berlin, exprime son affliction la plus profonde et son indignation la plus vive à cause de l'assassinat de nos camarades syndicalistes français.

Recevez toute notre sympathie et solidarité.

M. K. KELSEY.

Souscription pour les victimes du 11 Janvier 1924

2^e Liste

Levèvre, 10 fr. ; Syndicat des Métaux de Lyon, 500 fr. ; Chantier Saint-Sauveur, versé par Humbert, 52 fr. ; Collectivité menuisiers, versé par Clémou, 30 fr. ; Minorité de l'Habiliement, versé par Pécaudain, 111 fr. ; 50 ; Ensemble, 3 fr. ; Chantier à Plaine-Saint-Denis, versé par Boussion, 34 fr. ; Chantier Angerville, id. 14 fr. ; Chantier les Monts, id. 40 fr. ; Chantier de Bagnolet, id. 51 fr. ; Chantier d'Auteuil, id. 7 fr. ; Chantier de la Villelette, id. 35 fr. ; Humbert, 4 fr. ; Quatre Camarades, versé par Stenger, 10 fr. ; Angèle et Camille Laberche, 10 fr. Total : 930 fr. — Total de la première liste : 617 fr. — À ce jour : 1.347 fr.

Les camarades ou organisations syndicales détenteurs de listes de souscriptions sont priés de les faire parvenir le plus tôt possible au camarade Massot, 52, boulevard de Belleville, Paris (20^e).

AVIS IMPORTANT

Les camarades qui s'occupent de recueillir les fonds pour les victimes du meeting de la rue Grange-aux-Belles sont priés de se hâter.

Dans l'impossibilité où nous sommes de faire tirer des listes de souscription, il faut en faire à la main et les faire circuler au plus tôt.

Conformément aux décisions de la conférence de la minorité, tenue le 18 janvier, le Comité central s'occupe de faire la lumière, toute la lumière, car les syndicalistes n'ont rien à craindre.

A cet effet, la lettre suivante a été adressée aux organisations indiquées ci-dessous :

Camarade,

Comme nous, vous savez que les événements douloureux qui ont marqué le meeting du 11 janvier, ont suscité dans l'ensemble de la classe ouvrière une émotion profonde.

A quelque opinion qu'on appartienne, on saurait que réprover de tels procédés et vous conviendrez qu'il importe de bannir de telles meurs de nos assemblées ouvrières.

Pour y parvenir, nous pensons que le meilleur moyen serait encore de déterminer les responsabilités encourues dans ces événements, non par les individus, mais par les collectivités.

Aussi, nous vous demandons de désigner un délégué de votre organisation pour ste-

Larbins de Capitalistes

Personne n'ignore — et pour cause — que les Compagnies de chemins de fer ont augmenté leurs tarifs dans de fortes proportions.

Bien entendu, les voyageurs — encore des cochons de payants ! — ne bénéficient pas de toutes les commodités qu'ils seraient en droit d'exiger, payant leurs billets bien plus cher qu'avant le déclenchement de la bienheureuse guerre du Droit et de la Civilisation.

Les gens qui, par nécessité, empruntent certaines lignes de nos réseaux, font cette douloreuse constatation — surtout par les nuits froides — qu'il manque des vitres aux portières de leurs compartiments ou que les rideaux de ces mêmes portières sont brûlés par leur absence, alors qu'en été, le soleil, lui, brille à un point tel que les malheureux voyageurs suent à grosses gouttes, s'épongant le front, n'ayant pas même la ressource de tirer le rideau qui atténuerait la clarté trop vive. — Que vous soyiez bien ou mal, en wagon ou à peu près bien installé, c'est le même prix, les actionnaires des compagnies s'en foutent, car eux continueront à toucher leurs dividendes, ils n'ont donc pas à s'inquiéter du sort des millions de voyageurs qui contribuent à leur fortune et à leur bien-être.

L'important, pour ces messieurs, c'est de paiper de la galette, beaucoup de galette, le reste ne les regarde pas. Malheureusement, si le bien-être et la sécurité des voyageurs ne les regardent nullement, ils entretiennent de multiples catégories d'individus qui eux, se mêlent non seulement de ce qu'ils regardent, mais encore de ce qui ne les regarde pas.

Nous recevons aujourd'hui la lettre d'un camarade polonais qui, le 19 de ce mois, fut avec quelques-uns de ses compatriotes, la victime expiatoire de cette secte rétrécie pour em...beter le monde.

Ce camarade venait de St-Orme en compagnie d'autres amis, polonais comme lui.

Tous se trouvaient en gare de Laon, attendant le train à destination de Paris qui ne devait partir que le lendemain matin vers 6 heures.

Dans la salle d'attente de troisième classe de la gare, ils s'étaient installés, dans l'espoir de passer la nuit jusqu'au départ de leur train.

Mais, à onze heures, un agent de la gare survint et leur demanda les billets.

Notre correspondant expliqua à ce fonctionnaire zélé qu'il était arrivé de St-Orme, ses camarades et lui attendaient l'heure de départ de leur train. Ce salarié — c'est un salarié — ne trouva rien de mieux que de les faire sortir dans la rue. Seules, deux personnes — deux hommes — eurent le privilège de rester.

L'un des camarades de notre ami, étonné qu'on ne traitât pas les uns et les autres sur le même pied d'égalité, prit celui-ci, qui sait parler français, de demander à ce fonctionnaire en mal d'avancement, pourquoi ces deux hommes étaient restés dans la salle d'attente, alors qu'on les faisait sortir, lui et ses compagnons, sans aucun ménagement.

Notre correspondant, prenant la parole, posa la question, mais l'employé répondit : « Est-ce votre affaire ? » puis, sans autre forme de procès, il le poussa brutalement dehors.

Dans la rue, il faisait très froid. Les malheureux grelottaient ; l'un d'eux était sans pardessus et pas un de ces infirmes n'avait d'argent ; ils ne pouvaient donc courir à l'hôtel. Devant la triste perspective de passer la nuit dans la rue, ils se décidèrent à pénétrer contre le coude dans la salle d'attente, où il faisait si bon, si chaud.

Une porte était encore ouverte. C'est là qu'il fallait se porter, mais au moment où ils allaient enfin pénétrer dans la salle, un des agents accourut, suivi de plusieurs collègues.

Malgré les polices les plus courtoises, les plus polies, ces malheureux furent bousculés, poussés brutalement vers la porte. Comme le signataire de la lettre protestait contre un pareil traitement, il reçut un coup de poing en pleine figure. Voulant riposter, il se vit aussitôt entouré de plusieurs de ces brutes dont un seul était deux ou trois fois plus fort que lui.

Que vouliez-vous qu'il fit contre ces tristes sires ?

Il n'avait qu'un parti à prendre,

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Ainsi un nouveau cabinet vient d'être constitué à Londres avec Ramsay Macdonald, Snowden, Walsh, Clynes, Thomas, etc. Il est curieux de constater avec quelle facilité s'est écorché le ministère Baldwin. Et la manœuvre des conservateurs ne laisse pas d'être bizarre. En effet, les chefs du parti conservateur, en gardant un ministre vaincu, savaient fort bien ce qu'ils faisaient et que le pouvoir ne tarderait pas à passer en d'autres mains. Ils semblaient avoir cherché simplement à donner une « responsabilité » plus forte aux libéraux qui devaient, par politique, se trouver amenés à voter contre le ministère. Le parti conservateur paraît donc surtout avoir voulu couler le parti bourgeois dit « libéral ».

Et c'est le parti travailliste qui a bénéficié de l'affaire. Les socialistes, dans tous les pays, crieront victoire. Pensez-dons, un cabinet travailliste, à Londres ! (Le mot travailliste fait si bien en politique socialiste !) Pour nous, peu nous chaut que le conservateur Baldwin ait été remplacé par Ramsay Macdonald et sa bande de briseurs de grèves. Dans le nouveau cabinet figure le traître Thomas, cet individu qui s'efforce actuellement de faire échouer la grève des cheminots anglais. Et c'est avec de pareils gens que les socialistes croient « servir la classe ouvrière »...

Bah ! politiciens d'hier, politiciens d'aujourd'hui ou politiciens de demain, tout cela se vaut...

La grève du rail

(Suite)

CE QUI MOTIVE LA LUTTE

Rappelons brièvement, pour ceux qui n'ont pas suivi les événements au jour le jour, la genèse du conflit :

Les réductions de salaires basées sur la soi-disant réduction de la cherté de vie avaient été décidées en principe depuis les derniers accords intervenus à la suite de la dernière grande grève des chemins de fer, réductions qui entrent en vigueur maintenant et qui ont été acceptées par deux ou trois unions de cheminots, savoir : la National Union of Railwaymen (L'Union nationale des cheminots) et The Railway Clerks Association (ou association des employés de chemins de fer). Seule, la société des chauffeurs et mécaniciens (The Associated Society of Locomotives Engineers and Firemen) lésée par la nouvelle échelle de salaires acceptée par les deux autres associations affiliées, a levé l'étendard de la révolte et déclanché la grève actuelle.

On sait combien est pénible le métier de mécanicien, et c'est justement le salaire des chauffeurs-mécaniciens qui subit les plus fortes réductions.

C'est pour protester énergiquement contre de pareilles mesures que les cheminots anglais ont décidé de déclencher la grève.

L'ACTION COMMENCE

La grève a pris immédiatement les importantes proportions que l'on pouvait prévoir. Le trafic, entièrement entravé par le mouvement des cheminots, a sensé la perturbation dans les services, notamment sur le Great Western et sur le Great General qui assurent les relations entre les capitales et deux des régions les plus peuplées du Royaume-Uni.

De plus, l'industrie peut, à très bref délai, manquer de matières premières et de combustibles ; elle risque, si la grève continue, d'être gravement affectée, ainsi que le commerce.

A Sheffield, les aciéries n'ont plus de stocks de charbon ; à Bradford, ce sont les tissages de laines qui sont atteints ; à Newcastle, on prévoit la cessation du travail dans les houillères et l'arrivée du charbon américain qui se substituera à la houille anglaise ; de même, les mines de Galles du Sud sont tout près du chômage et les usines métallurgiques ne pourront pas échapper au même sort. Dans l'ouest du Pays de Galles, ce chômage a déjà commencé.

LE TRAITRE THOMAS CONTINUE

Nous signalons hier la trahison de Mr. Thomas. Cet individu, secrétaire d'une des organisations syndicales de cheminots, s'est levé contre Eromley, secrétaire de l'Union Amalgame et travaille pour faire échouer le mouvement des grèves. Alors que Bromley, encourageant les militants et

les grévistes, fait un appel au courage de tous et se fait fort de la victoire, le traître Thomas continue sa campagne de panique et de découragement.

LE MOUVEMENT VA S'ETENDRE

A Nottingham, une centaine de mécaniciens appartenant à la Fédération nationale des chemins de fer (N.U.R.) (National Union Railways) se sont joints aux grévistes et au cours d'une réunion, les membres de cette Union ont demandé qu'une grève nationale soit déclarée.

A Hull, les adhérents à cette union, au nombre de 400 environ, ont décidé de se joindre aux grévistes.

L'industrie minière s'inquiète des conséquences probables de la grève. On signale que 40.000 mineurs des mines de Rhondda, dans le Pays de Galles, cessent le travail. Dans les ports de cette région minière, les extractions de charbon vont donc être également interrompus.

D'autre part, M. Ben Tillett, secrétaire général de la Fédération des Transports et membre du Parlement, a déclaré que si les Compagnies de chemins de fer ne traitaient pas dès maintenant avec les grévistes dans un esprit aussi large que possible, la grève pourrait s'étendre à toutes les industries des transports, aussi bien par mer que par terre.

Allons, les politiciens n'ont pas fini de rire jaune...

ETATS-UNIS

ACCIDENT DE MER

Washington, 22 janvier. — Par suite du mauvais temps, on craint de ne pouvoir renflouer le navire américain *Tocama* échoué dans le golfe du Mexique.

GRÈCE

CES BONS VOTARDS

A Athènes, l'Assemblée nationale a procédé à l'élection de son président. Le candidat gouvernemental, M. Raktivan, libéral, a été élu par 212 voix.

Les républicains ont déposé 69 bulletins blancs.

Chinoiseries ...

HONGRIE

DEPOTS D'ARMES

De Budapest, un communiqué officiel de la police indique qu'au cours des recherches de dépôts d'armes clandestins, deux cas distincts ont été relevés. Une instruction sera ouverte contre trois personnes pour possession illégale d'armes. Les recherches seront poursuivies parmi les organisations déjà dissoutes qui sont susceptibles de posséder encore des armes ainsi que des matières explosives. Les armes et explosifs saisis seront remis aux autorités compétentes.

O liberté ! ...

INDES

LA SANTE DE GANDHI

On annonce que Gandhi, le célèbre agitateur, qui a été récemment opéré de l'appendicite, est maintenant convalescent. L'action en faveur de sa mise en liberté s'accroît considérablement.

Il faut que l'on obtienne sa libération.

ITALIE

LES OUVRIERS VICTORIEUX

Transac. — Les compagnies minières ont décidé de reprendre les ouvriers congédies lors des dernières grèves. Elles ont capitulé sous la pression de l'opinion publique. C'est un premier pas...

ENTRE EUX

La présence à Naples de M. Giunta, député, secrétaire du parti fasciste, à l'occasion de la reconstitution du faiseau national, a été marquée par de vifs incidents provoqués par les fascistes dissidents et les partisans du capitaine Padovani. Il y a eu un certain nombre de blessés, dont un assez grièvement. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

Tant qu'ils se furent entre eux, se « cofreron » mutuellement...

— Un engagement magnifique, au moins trois francs par soirée ! Malheureusement tu as refusé.

— J'ai changé d'avis.

— Vrai ?

— Vrai. Ce soir, si vous le voulez, je commencerai. Quand j'étais petite, vous m'appreniez à manier les poupees. Je ne suis pas maladroite ; j'espére que vous seriez content de moi.

— Je serais bien difficile si je n'en étais pas content. C'est-à-dire que tu seras une étoile. Je te vois d'ici. Ah ! mes enfants, quel succès.

— Ainsi, c'est entendu ?

— C'est entendu. Tu débuteras dans ma nouvelle pièce : *le démenagement*. Je l'ai terminée aujourd'hui. Tiens, écoute le couplet de la fin. Cela se chante sur l'air : *On dit que je suis sans malice* :

Tu comprends, c'est Guignol qui chante, c'est-à-dire c'est moi. Toi, tu joueras Madelon, tu seras ma femme. Ah ! la fée !

Le vieil artiste se laissait aller à sa joie. Mémé l'arrêta.

— Monsieur Lagoutte, lui dit-elle, je vous dirais vous demander un petit compte sur ce que je gagnerai.

— Ah ! diable ! répondit-il embarrassé.

C'est que je n'ai pas d'argent ! Tu sais, ce n'est pas moi qui tiens la caisse. Mais je parlerai à Fayolle. Il est un peu dur ! Comptez-vous-tu ?

Elle l'interrompit encore.

— C'est tout de suite, dit-elle en rougissant, qu'il me faudrait de l'argent.

Et, faisant un effort :

— Je vous en prie, monsieur Lagoutte, cherchez !

— Oh ! je n'ai pas besoin de chercher. J'ai quarante sous. Si tu les veux, Cazavan

UNE DECOUVERTE

On mandate de Civitavecchia que le professeur Guglielmotti assure avoir fait une découverte appelée à révolutionner la loi physique de la réfraction de la lumière à travers certains corps, notamment à travers les liquides.

Cette découverte, qui est le résultat de longues études et d'expériences minutieuses, donnerait aux sous-marins, même à une grande profondeur, la possibilité de voir à travers l'eau.

Spérons que cette découverte ne sera pas uniquement utilisée pour des engins de mort.

ALLEMAGNE

LES GREVES DE LA RUHR

La grève est générale dans toutes les mines du bassin de lignite rhénan de la région de Cologne, à l'exception des mines Donatus et Maria-Glück.

Les travaux d'urgence ont été abandonnés. Des postes de garde ont été placés par les grévistes à l'entrée des mines.

La grève continue à Elberfeld, Barmen et Wohwinkel à la limite des territoires occupés, les négociations entamées samedi avec les industriels étant restées sans résultat.

La situation est également sans changement dans les transports où la grève continue. Le mouvement gréviste s'est étendu à Elberfeld et Barmen. Aucun accord n'a pu être obtenu avec les patrons pour la fixation des salaires.

Malgré les autorités anglaises d'un côté, et les autorités gouvernementales de l'autre, qui essaient de briser les grèves et de réquisitionner les ouvriers, les travailleurs continuent la lutte sans faiblesse.

UN DRAME A LA SOCIETE DU GAZ

Après les obsèques

Les obsèques de notre malheureux camarade Hervelin ont eu lieu lundi à l'heure que nous avons indiquée.

Elles n'ont pas eu l'ampleur ni le caractère que nous avions d'abord voulu leur donner.

Le cri de colère sorti de toutes les poitrines des travailleurs du gaz et que nous aurions voulu faire entendre sur le cercueil du martyr a été étouffé. Ainsi en a voulu la famille — et nous n'avons pas jugé bon de passer outre aux ordres de l'administration qui n'a accordé que des permissions limitées. D'aucuns ont préféré s'en passer et des sections entières se sont abstenu.

Il y eut donc, moins de gaziers qui seraient venus affirmer leur sympathie pour le mort et leur indignation contre les responsables. Par contre nous avons été bien encadrés de flics.

Envoyés par qui ?

La présence des suppôts de l'autorité fut un outrage à celui qui en est la victime.

Nous déplorons cela, et plaignons celui qui en a eu l'idée ! Mais nous nous inclinons doucereusement devant le cadavre de notre camarade. Sa mémoire nous apprécie. Son souvenir vivra en nous.

MARIANI.

Liste de souscription Madet

Nous remercions les camarades qui, à notre appel en faveur de cette jeune mère, nous ont envoyé quelques fonds que nous avons fait parvenir à destination. Voici la liste des donateurs et des sommes souscrites :

C. Giraud, 2 fr. ; X... , 1 fr. ; trois Zébres, 2 fr. ; un Camelot du roi, 1 fr. ; Riri, 1 fr. ; Trombone, 0 fr. 50 ; un Coco, 0 fr. 50 ; une Cornette, 0 fr. 50 ; Pouquette, 1 fr. ; Rien du Tout, 1 fr. ; Colo, 0 fr. 50 ; Anonyme, 2 fr. ; une Femme, 1 fr. ; Banlieusarde, 1 fr. ; Carte Postale, 1 fr. ; Mété Rogerska, 1 fr. ; un Brin de Mousse, 1 fr. ; Riquet, 1 fr. ; Mol, 2 fr. ; Legarde, 2 fr. ; Groupe Esperantiste anarchiste, 5 fr. ; Raoul P..., 3 fr. ; Suzanne C..., 10 fr. ; Tichoux Georges, 6 fr. ; Lucie Metz, 5 fr. ; Tollet, 4 fr. ; Mlle Sylvain, 5 fr. ; Baudin, à Cherbourg, 10 fr. ; Moreau, 2 fr. ; Julien, de la C.P.D.A., 10 fr. ; Ruche Meyer, 5 fr. ; Laulio, 5 fr. ; Tremas, 5 fr. ; Aide Lentente, 5 fr. ; Pengeon et sa compagne, 20 fr. ; Delorme, 5 fr. ; un Copain de Denain, 6 fr. ; X... , 1 fr. ; Marly d'Orléans-Sainte, 2 fr. ; X... , 1 fr. ; Yvonne et Marceau Hiltche, 5 fr. ; Serg, 5 fr. ; Michelin Emile, 1 fr. ; Bertrand, 4 fr. ; JAL, 10 fr. ; Daniel Bois, 5 fr. ; un Copain, 5 fr. ; Lachèvre, 2 fr. ; Petit-Breton, 10 fr. ; Patier, 50 fr. ; Verrier, 1 fr. ; Colomb, à Saint-Etienne, 12 fr. ; un Dentiste, 3 fr. ; une Active Idealiste, 5 fr. ; Total : 263 francs.

me fera bien crédit pour dîner, ou encore Mémé Miette au *Cheval-Noir*.

Mémé tendit la main.

— Je prends vos quarante sous, dit-elle, et je vous invite à dîner. Ne me faites point de questions, laissez vos papiers, et venez avec moi.

— De tout mon cœur. Le temps de passer mon habit.

Lorsqu'ils furent dans la rue, M. Lagoutte offrit son bras à Mémé. Ce n'était plus une enfant maintenant, et il se redressait comme il convient lorsqu'on se promène avec une étoile.

Quant à elle, c'était plaisir de voir son agilité, sa vivacité, sa grâce. Et son expérience de la vie, donc ! Que de choses on a pour quarante sous bien employées ! D'abord, Mémé entra chez un charcutier et acheta pour dix sous un morceau de petit salé qui, proprement plié dans du papier, prit place dans une des poches de M. Lagoutte. Ensuite elle entra chez un boulangier, qui, pour douze sous, lui découpa un joli morceau de poitrine de mouton. Ce second-paquebot alla rejoindre le premier. Ensuite elle s'arrêta devant une fruiterie, qui vendit pour quatre sous de pommes de terre, bonne mesure.

— Mettons les pommes de terre dans l'autre poche, dit Mémé. Et ce chou ?

— C'est deux sous.

— Je prends le chou aussi. Seulement, il faudra le porter à la main. Nous avons presque fini. Quatre sous et une pomme de terre, ça fait presque quarante sous.

— C'est une éclaircie de gaîté dans l'ombre de la triste.

Mémé marchait en avant, vaillante, présentant le pas, en petite personne décisive sûre

A travers le Pays

L'affaire de l'homme coupé en morceaux

L'AUTOPSISS DU CADAVRE

Reims, 21 janvier. — Le docteur Saguet, médecin légiste, chargé de l'autopsie du cadavre du chauffeur Chaussinaud, a fait connaître cet après-midi au Parquet, les résultats de son premier examen.

Il a constaté que presque toutes les balles avaient blessé le chauffeur sur le crâne en raison de la faible pénétration des projectiles. Il a trouvé néanmoins une balle dans l'arrière-gorge et c'est elle qui a occasionné la mort de Chaussinaud soit en traversant la carotide soit en atteignant toute autre partie vitale de la gorge.

Le medecin légiste a également été prié par le Parquet de rechercher sur

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

Lithographie parisienne. — L'assemblée générale a confirmé la tactique employée jusqu'à ce jour. Le syndicat ne veut pas de contrat, mais une augmentation horaire de 50 centimes et le respect des 8 heures.

Il n'y a pas un seul défaillant parmi les grévistes des quelques maisons qui résistent encore. Mais il faut les soutenir rapidement et largement. C'est la 7^e semaine de grève et les secours alloués ne sont pas suffisants.

Envoyer les fonds à Mangeot, Bourse du Travail.

Charpentiers de Dunkerque. — Les charpentiers de la ville se sont mis en grève spontanément. Ils demandent un salaire journalier de 28 francs.

Camionneurs de Dunkerque. — Les 200 ouvriers en grève ont repris le travail après avoir obtenu un salaire hebdomadaire de 140 frs. et une gratification de 10 frs.

Charbonniers de Tourcoing. — Un ouvrier de la maison Rammärt ayant refusé de livrer du charbon à Roubaix, où il y a grève, fut congédié.

Aussitôt, tous ses camarades se solidarisèrent avec lui et quittèrent le travail.

Mineurs de Homécourt (Meurthe-et-Moselle). — Les ouvriers mineurs et similaires de la société de la Marine-Homécourt ont dû cesser le travail pour les revendications suivantes :

1^e Acceptation des revendications des mineurs travaillant avec un deuxième ;
2^e Revision des salaires en régie ;
3^e Maintien des conditions de travail actuelles pour les mineurs du Haut-Estape ;
4^e Augmentation de la cherté de vie avec effet rétroactif depuis avril 1923.

Les ouvriers métallurgistes appartenant à la même société ont promis d'aider les mineurs.

Les revendications

Vie chère au P. L. M. — La Compagnie se livre en ce moment à une manœuvre précipitée pour la révision des indemnités de résidence. Cette enquête hâtive et partielle a causé de l'émotion dans le personnel.

Pour ces raisons, l'Union des syndicats confédérés du réseau P.-L.-M. porte à la connaissance du public sa véhemente protestation, elle donne à tous les cheminots le mandat formel de ne se prêter en aucune façon aux enquêtes actuelles, tant qu'elles seront faites par un délégué patronal non accompagné d'un délégué du personnel.

L'Union fait toutes réserves sur les chiffres que la Compagnie fixera pour les futurs indemnités, se réservant d'intenter toute action utile pour sauvegarder les salaires des travailleurs des chemins de fer.

Repos dominical des employés. — Une entrevue a eu lieu entre les organisations patronales de l'ameublement et le syndicat confédéré des employés.

Un accord de principe est intervenu pour la fermeture du dimanche.

Une prochaine entrevue mettra le contrat au point.

A NOS COLLABORATEURS

Les camarades qui nous font le plaisir de nous envoyer des articles ne se conforment guère à nos avis précédents.

Rappelons-les :

1^e N'écrive que sur un seul côté du papier, lisiblement, en laissant de la marge, en espacant les lignes. Les noms propres et les mots en langue étrangère doivent être orthographiés correctement ;

2^e Résumer les faits à signaler et les commentaires qui s'imposent. L'exiguité du format nous fait une obligation à tous de concentrer notre pensée.

Il faut que l'insertion soit possible à toutes les bonnes volontés qui se manifestent autour du journal.

Les copains qui ne tiennent pas compte des indications ci-dessus exposeront leurs copies aux inconvenients de la correction et du retard qui en découle.

LA PRESSE OUVRIÈRE

Défendons les huit heures.

De la Lutte Syndicale, organe de plusieurs fédérations ouvrières suisses, éditée à Berne, en langue française :

Une poignée de Stinnes internationaux inspirent, payent, dirigent et trompent les classes moyennes et paysannes qui n'ont rien à voir dans cette question de durée de travail dans les fabriques.

D'ailleurs toutes les statistiques honnêtement employées prouvent noir sur blanc que la semaine de 48 heures, et cela dans le monde entier, loin d'avoir apporté du trouble, a fait disparaître la routine néaste au progrès technique et la production a augmenté. En quel temps la production a-t-elle été plus grande qu'aujourd'hui ? C'est donc une folie que de vouloir revenir en arrière.

Défendons les maisons syndicales !

Dans le Peuple d'hier sous le titre : « A bas les pattes ! », Marius Roux, des Cuirs et Peaux confédérés répond à l'Humanité à propos des immeubles syndicaux :

Je précise qu'en 1910, alors que nous payions déjà des cotisations pour cette œuvre collective, Monmousset se faisait accompagner par les flics pour faire œuvre de jaune.

N'est-ce pas Cachin qui, alors que pendant la guerre nous continuions à payer, s'en allait préconiser la guerre à outrance, pour les autres ?

Et sans doute au même moment le Vautrait-Couturier s'exerçait-il à l'application de la candidature en fendant au bloc de la caserne ou de la prévôté du front les pauvres poils qui n'avaient pas suffisamment de respect pour ses galons.

C'est encore le capitaine Treint qui, au lieu de payer les cotisations pour les maisons syndicales, tentait de s'engager dans l'armée polonaise pour aller exterminer les Russes en mal d'indépendance territoriale.

Et ce sont les membres de ce quatuor qui dans leur journal quotidien émettent la

prétention de régenter et si possible de mettre en tutelle les locaux syndicalistes appartenant aux travailleurs syndiqués.

Ah ! ils peuvent menacer et faire encore appel aux browning de leur garde rouge, nous ne nous laisserons pas faire à l'influence par cette camarilla d'anciens jaunes ou d'anciens sourds.

Il plait aux travailleurs ayant apporté leurs gros sous à la Maison commune d'examiner comment celle-ci doit être utilisée, ils le feront sans craindre les représailles de ces guerriers nouveau genre qui lèches devant les filles, ont vu grandir leur courage au milieu de travailleurs venus simplement dans leur maison pour faire respecter la tradition du syndicalisme.

Faisons l'Unité.

Dans le Travailleur textile, le camarade Foulon, contrairement aux états-majors, donne une note vraiment unitaire :

Le jour est proche où la classe ouvrière comprendra cette nécessité et où elle brisera tous ceux qui voudront s'y opposer ; dès lors les difficultés de la vie rapprocheront les travailleurs qui sentent bien que pour livrer les prochaines batailles qui seront nécessaires pour le réajustement des salaires au niveau du coût de la vie, et pour qu'elles aient chance de succès, l'Union de tous est la condition essentielle.

Ah ! les tendances !

Sous ce titre, dans *Les Gaziers de Paris*, le camarade E. Frère, secrétaire du syndicat unitaire, écrit :

Il faut arriver, maintenant, à choisir une pendance ; on ne doit plus être syndicaliste tout court, on va donc se donner dans un parti, puis là on n'aura plus à prendre de décision personnelle, on devra obéir à un mot d'ordre, suivre une ligne de conduite toute tracée, quelle que soit celle que vous dicterait votre conscience, à certains moments. Alors les assemblées se passeront en paraboles, en disputes mêmes, chacun cherchant à bombarder, à démolir l'adversaire au grand dommage des intérêts de la classe ouvrière.

Réagissons, il en est temps ; gardons simplement le titre de syndicaliste et réservons toutes nos facultés combatives contre l'ennemi commun, l'exploiteur, plutôt que de nous user en querelles de mots qui rendraient nos organisations impuissantes et stériles.

Minorité des Métaux

A la suite des événements tragiques du meeting du 11 janvier dernier, la situation s'aggrave pour nous, syndicalistes, qui luttons contre l'emprise de nos organisations syndicales par un parti politique.

Une réunion générale de la minorité de la Seine s'est tenue depuis. Plusieurs points de vue ont été échangés. Il ressort de toutes les discussions, qu'un courant d'autonomie dans certaines organisations syndicales se fait sentir. C'est dire que la situation du mouvement syndical révolutionnaire est en péril. Il importe donc que chacun des métallurgistes sympathiques à la minorité, se fasse un devoir d'assister à l'assemblée générale de la minorité des Métaux qui aura lieu samedi 26 janvier, à 20 h. 30 très précises, salle Raymond Lefebvre, avenue Mathurin-Moreau.

En raison de l'importance de la réunion, et des directives à prendre, nous faisons un pressent appel à tous les camarades.

Les camarades de banlieue notamment sont priés de faire l'effort nécessaire pour être présents.

Pour la Minorité des Métaux de la Seine : MASSOT, CHEVALIER.

A la Minorité du Tonneau

Le recent assassinat, par ordre du Parti communiste, des syndicalistes Clos et Poncet, lors du meeting de la Grange-aux-Belles, a posé de nouveau la question de l'autonomie.

Cette autonomie, que des camarades présentent par moi, bien avant le congrès de Bourges, envisageaient avec effroi, à cause de la scission survenue auparavant, est plus que jamais à l'ordre du jour.

Camarades ! Devant les faits cités plus haut, le doute n'est plus permis. Après avoir mis les syndicats en tutelle, le parti communiste, sur l'ordre de l'I. S. R., qui, elle-même reçoit des ordres de l'internationale Communiste, veut à tout prix se servir des syndiqués pour les besoins de sa seule autonomie.

En conséquence, camarades ennemis de toute politique au sein de l'organisation, dès que vous aurez pris connaissance de cet appel, je vous prie de bien vouloir me faire connaître comment vous envisagez la question, et si vous vous sentez décidés à tenir quelque chose pour le redressement du syndicalisme, tel que l'a concu Peltier.

Le syndicalisme, lutte de classe, qui, œuvre en dehors de l'ingérence des partis politiques, est la seule force capable de lutter avec succès contre l'odieux système capitaliste.

La politique entretient dans les cervaux des travailleurs des illusions néfastes. Nous la devons combattre pour qu'elle ne nuise plus à la classe productrice, comme elle lui a nui depuis le demi-siècle que nous vivons en régime parlementaire.

Si le succès répond à cet appel nous engagerons ensemble la création d'un syndicat autonome qui répondra enfin aux aspirations des véritables syndicalistes.

J. BUCCO.

P. S. — Prire de faire lire aux camarades d'atelier et de m'écrire au *Libertaire*.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le gérant : Gabriel BRAYE

Imprimerie spéciale du *Libertaire*

10-12, rue Paul-Lelong, Paris

Et ce sont les membres de ce quatuor qui dans leur journal quotidien émettent la

CHEZ LES MUSICIENS

Echec à une manœuvre

A l'instigation de quelques personnalités étrangères à la musique, dont un avocat, une réunion était annoncée pour former un

Métaux. — 1^e Section : A 21 heures, salle Garrigues, 20, rue Ordener (18^e).

Réunion de la Fonderie Beau et Cie, à 17 h. 30, salle habituelle.

Section d'Issy-les-Moulineaux : La Section

s'incline respectueusement devant les morts du

11 janvier et demande aux diverses tendances de ne pas envenimer le crime de quelques

exaltés.

4^e Section des Métaux. — A 20 h. 30, 12, rue

Belfort : Nomination du Bureau ; discussion sur les Jeunes Syndicalistes.

Voiture-Aviation. — Cours de dessin :

Nous rappelons aux camarades de la corporation, syndiqués ou non du 18^e arrondissement et arrondissements limitrophes qu'un

cours de dessin fonctionne 163, boulevard de l'Hôpital, de 20 h. 30 à 22 h. 30, le mardi et le jeudi de chaque semaine.

Pour les camarades habitant Levallois et ses environs, le cours est ouvert, 21, rue Marjolin, à Levallois, tous les mercredis.

Dans la lutte contre nos exploitants, les travailleurs de la corporation trouveront la un moyen qui leur permettra d'accéder des connaissances professionnelles suffisantes pour imposer au patronat la considération et le respect auxquels ils peuvent prétendre. Pour la bonne marche de ces cours, nous invitons les ouvriers à les suivre d'une façon régulière.

Les jeunes gens doivent se faire un devoir d'y assister. Se faire inscrire aux adresses indiquées ou bien au siège du Syndicat, Bourse du Travail, 33, rue du Château-d'Eau.

Voiture-Aviation et Marchéterie. — Commission de contrôle ce soir, à 20 h. 30, au siège.

DANS LE S.U.B.

Conseil général. — Réunion demain soir, au siège, à l'heure habituelle. Les tractes en vue de l'assemblée du 27 sont au siège à la disposition des camarades. Chaque atelier ou chantier des corporations groupées dans le S.U.B. doit choisir un camarade de passer les prendre.

Prière d'envoyer la copie pour le prochain « Proletaire », dernier délai vendredi, 18 heures.

La Section d'Ivry se réunira vendredi 25, à 20 h. 30, salle Forest, 25, rue de Seine.

La Sous-Section des plombiers-poseurs réunit sa réunion au 3 février.

Permanence prudhomale. — De 19 à 20 heures, bureau 13.

Charpentiers en fer. — Réunion demain jeudi, à 8 h. 30, au local habituel.

Jeunes Syndicaliste. — A 20 h. 30, ce soir, bureaux 13 et 14. Présence de tous indispensables.

Jeunesse Syndicaliste des 5^e et 6^e. — Réunion ce soir, à 20 h. 30, maison Salzac, 6, rue Lanneau, Paris (5^e).

Jeunesse Syndicaliste des 11^e et 12^e. — Les jeunes ouvriers et ouvrières peuvent venir à nos réunions, qui ont lieu tous les mercredis, à 20 h. 30, à la Maison des Syndiqués, 2, rue Saint-Bernard, où ils recevront le meilleur accueil.

Aujourd'hui, causerie par Edmond, sur « l'emploi de la force ».

Jeunesse Syndicaliste du 13^e. — Devant la campagne parlementaire inminente, le Groupe, comme par le passé, entreprendra une campagne énergique contre tous les profiteurs du peuple, quels qu'ils soient.

Une causerie préliminaire sera faite, le vendredi 25 janvier, à 20 h. 30, 163, boulevard de l'Hôpital. Sujet stratifié : Antiparlementarisme ; le Peuple et les Syndicats.

Tous les camarades sont invités.

La séance sera ouverte à 20 h. 30 précises.

Jeunesse Syndicaliste du 14^e. — Les jeunes syndiqués s'organisent sérieusement. Ce soir, à 20 h. 30, causerie sur le syndicalisme, ses buts et ses moyens, par le camarade Sirolle.

Minorité des Boulanger. — Il est du devoir des syndiqués conscients de réaliser nos revendications et d'éliminer les politiciens et leurs complices.

A cet effet, tous les camarades sont invités à la réunion de demain, à 17 heures, avenue Mathurin-Moreau.

Union des Syndicats Unitaires du Rhône, La Commission exécutive de l'Union des Syndicats Unitaires du Rhône réunit extraordinairement le mercredi 16 courant, profondément ému des événements douloureux qui ont ensanglanté le meeting du 11 janvier 1924, adressé toute sa sympathie aux familles des morts ainsi qu'à leur blessé.

P.-S. — Le camarade communiste Bossardon pourra-t-il venir au groupe donner sa pensée au sujet de la tuerie de la Grange-aux-Belles ?